Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8670232
Centre d'intérêt: 320

Gagné, Francoys, 1940- .

La représentativité locale d'un échantillon de professeurs inscrits au CPEC / Françoys Gagné. -- [Sainte-Foy : INRS-Education], 1976.
32, [12] f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Coda: Document: R-080.

Vedette(s)-secondaire(s): INRS-Education

Descripteur(s): Caractéristiques de l'enseignant * Perfectionnement des enseignants * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Certificat de perfectionnement en enseignement collégial

Parmi les collèges qui offrent à titre expérimental le Certificat de perfectionnement (CPEC) à leur professeurs, l'un d'entre eux - non-identifié - avait rejoint en 1976 25% du corps professoral local. Qui sont ces individus? Partagent-ils certaines caractéristiques professionnelles? L'auteur a étudié les dossiers d'admission de ces professeurs et a construit un profil socio-professionnel partiel de ce groupe: distributions selon l'âge, le sexe, le département d'appartenance, etc. Il a situé ensuite, le profil de ce sous-groupe restreint de personnes parmi la population plus large d'enseignants dont il fait partie. Deux résultats sont très clairs: 1. aucun des 42 professeurs à temps partiel ne faisait partie du groupe CEPC; 2. la possession d'un diplôme de pédagogie est un critère primordial de non-participation au CPEC.

Type de document: r

EDUQ 8670232

La représentativité locale d'un échantillon de professeurs inscrits au CPEC

Françoye Gagné, Ph.D.

Janvier 1976
(Révisé en mai 1976)

Document R-080

EDUQ 8670232

Table des matières

	pages
Introduction	1
I - Les données de base	2
A. Origine des données	2
B. Variables extraites	2
C. L'échantillon	3
D. La variable CPEC (var. 01 et 26)	4
II - Elagage des variables	5
A. La variable CITOYENNETÉ (nos. 04 et 14)	5
B. La variable EXPÉRIENCE TOTALE (nos. 08,17,18)	6
C. La variable PERMANENCE (no. 06)	7
D. La variable SEXE (no. 02)	8
E. La variable ÉTAT CIVIL (no. 03)	9
F. La variable SECTEUR (no. 25)	10
III - Analyse individualisée des variables significatives	11
A. La variable STATUT D'EMPLOI (no. 12)	11
B. La variable ÂGE (nos. 05 et 15)	12
C. La variable SCOLARITÉ (nos. 07 et 16)	15
D. La variable EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (nos. 09, 19, 20)	17
E. La variable EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE (nos. 10 et 21)	20
F. La variable ANCIENNETÉ (nos. 11, 22, 23)	21
G. La variable VOIE (no. 24)	22
H. La variable DIPLÔME EN PÉDAGOGIE (nos. 28 à 30)	25
IV - Résumé de l'analyse individualisée des variables	27
A. Hiérarchisation des variables	27
B. Illustration des zones de spécificité	29
C. Estimation de la clientèle future	32
V - Conclusion...temporaire	33
Annexe A: Description du fichier de données sociologiques sur les enseignants	
Annexe B: Distribution de la population entre les catégories des variables originelles et construites (recodées)	

AVANT - PROPOS

Nous tenons à signaler l'excellente collaboration que nous avons reçue de diverses personnes travaillant dans le collège étudié.

Malheureusement, nous ne pouvons les nommer ici, puisque nous avons décidé de ne pas identifier l'institution d'où proviennent les données analysées dans cette étude.

Nous pouvons cependant souligner l'excellent travail de M. Normand Daigle, analyste-programmeur à l'INRS, et de Mlle Ghislaine Lizotte, secrétaire à l'INRS-Education, à qui nous devons toute l'infrastructure informatique et "dactylographique" de ce document.

Introduction

Parmi les collèges qui offrent à titre expérimental le CPEC (Certificat de Perfectionnement en Enseignement Collégial) à leurs professeurs, l'un d'entre eux a rejoint jusqu'à présent près de 25% du corps professoral local.

Qui sont ces individus? Partagent-ils certaines caractéristiques professionnelles? Y retrouve-t-on des personnes possédant déjà un diplôme en pédagogie, pour qui ce programme constituerait "techniquement" un dédoublement de formation? Y retrouve-t-on des enseignants plafonnés à 19 ans de scolarité, qui ne peuvent donc se faire créditer l'année d'études accumulée grâce aux 30 crédits du CPEC?

Par le biais des dossiers d'admission de ces professeurs, il est possible de construire un profil socio-professionnel partiel de ce groupe: distributions selon l'âge, le sexe, le département d'appartenance, etc... Cependant, un tel profil offre un intérêt assez limité dans la mesure où il ne situe pas ce sous-groupe restreint de personnes parmi la population plus large d'enseignants dont il fait partie. Un profil différentiel serait sans contredit beaucoup plus éclairant. Par exemple, retrouve-t-on une moindre proportion de professeurs âgés, qui jugeraient que leur expérience compense bien suffisamment l'absence d'un diplôme en pédagogie? Retrouve-t-on une moindre proportion d'enseignants du secteur professionnel, plus préoccupés peut-être de leur perfectionnement académique?

On voit que l'approche différentielle présente d'importants avantages. D'une part, les différences observées entre le sous-groupe du CPEC et la population enseignante locale peut fournir des pistes explicatives quant aux motivations qui poussent certains enseignants à s'inscrire à un tel programme. D'autre part, ce profil différentiel peut faciliter l'estimation de la clientèle possible dans une nouvelle institution qui viendrait se joindre au groupe de celles qui offrent déjà le CPEC.

I - Les données de base

A. Origine des données

Les données qui ont servi à tracer ce profil différentiel proviennent du fichier "informatisé" du personnel du collège étudié. Ce fichier inclut toutes les catégories de personnel.

B. Variables extraites

Nous avons fait extraire de ce fichier toutes les informations qui pouvaient présenter quelque intérêt, soit les douze (12) caractéristiques suivantes:

1. le sexe du sujet (masculin ou féminin);
2. son état civil (célibataire ou marié);
3. sa citoyenneté;
4. son année de naissance, permettant de déduire son âge;
5. son statut de permanent ou non;
6. le nombre d'années de scolarité[1];
7. le nombre d'années d'expérience totale[1];
8. le nombre d'années d'expérience professionnelle dans l'enseignement[1];
9. le nombre d'années d'expérience industrielle (hors de l'enseignement)[1];
10. le nombre d'années d'ancienneté au collège;
11. le statut d'emploi (temps plein ou partiel);
12. le département auquel le professeur appartient.

A ces variables, nous en avons ajouté une treizième:

13. l'appartenance au groupe du CPEC.

Enfin, grâce à la collaboration d'un professionnel local, qui a accepté d'effectuer la "fouille" demandée dans les dossiers que conserve le Service du personnel, nous avons pu obtenir la seule information que

---

[1] Ne sont comptabilisées que les années reconnues pour fins de classification. De plus, l'année en cours n'est pas comptée.

ne contenait pas le fichier informatisé, mais que nous jugions essentielle pour pouvoir effectuer une analyse complète:

14. la possession d'un diplôme en pédagogie (autre que celui du CPEC évidemment!)

L'examen de la répartition des sujets entre les catégories des diverses variables a mis en lumière la nécessité de recoder plusieurs d'entre elles, la plupart du temps pour réduire le nombre de catégories et éviter ce faisant un nombre indu de cellules dans les tableaux prévus.

L'annexe A identifie chacune des variables originelles et recodées, en indiquant:

a) son numéro-code (var. no.);
b) son statut de variable recodée (R) ou non;
c) le numéro-code de la variable originelle (source) s'il s'agit d'une variable recodée;
d) le nombre de caractères de la variable (largeur);
e) sa position sur la carte (no. de la colonne)
f) son titre et ses valeurs permises.

Les distributions de fréquences, placées dans l'annexe B, complètent cette description des variables et illustrent clairement le motif de la plupart des recodages.

C. L'échantillon

Au moment de procéder à la perforation sur carte des informations, en plus de restreindre l'échantillon aux seules personnes dont la fonction première était d'enseigner (via le code de département), nous avons ajouté deux critères additionnels d'exclusion:

a) exclusion des enseignants "inactifs" (congés de maternité, congés sans solde, etc.);

b) exclusion des enseignants engagés après le 31 octobre 1975.

A partir de ces critères, l'ordinateur a perforé 269 cartes, une par enseignant, dont 51 d'enseignants inscrits au CPEC.

D. La variable CPEC (var. 01 et 26)

Au départ, nous avions 57 noms d'enseignants jugés "actifs" ou "hibernants" à la lumière de leur cheminement pédagogique[1]. Un oubli a fait que 56 noms seulement furent inscrits dans la liste des professeurs du CPEC transmise au Service de l'informatique du collège.

Les critères d'exclusion choisis ont amené l'exclusion de cinq des personnes placées sur cette liste:

- 3 personnes avaient quitté le collège à la fin de 1974-75;
- 1 personne était inactive au collège (congé de maternité);
- 1 personne était inactive au collège (congé sans solde).

Nous avions prévu subdiviser ces 51 personnes selon leur "ancienneté" dans le CPEC. Voici cette subdivision:

- 20 personnes admises en 1973-74;
- 24 personnes admises en 1974-75;
- 7 personnes admises en 1975-76.

Cette subdivision fut abandonnée pour deux raisons:

a) un nombre insuffisant de sujets dans l'une des trois cellules;

b) une analyse préliminaire qui ne révélait aucune disparité notable entre les sujets des deux premières catégories.

---

[1] cf. Gagné et Guillet (1976) Le cheminement pédagogique de la clientèle du CPEC. Montréal: INRS-Education, document R-082.

II - Elagage des variables

La première étape d'analyse des variables destinées à comparer l'échantillon du CPEC au reste de la population enseignante locale a tout simplement pour but d'opérer un élagage parmi ce nombre assez élevé de caractéristiques. Nous examinerons donc dans cette section six variables qui se sont révélées peu utiles dans une perspective de différenciation de la clientèle du CPEC. Trois de ces variables (CITOYENNETÉ, EXPÉRIENCE TOTALE et PERMANENCE) ont été éliminées pour des motifs d'ordre méthodologique. Les trois autres (SEXE, ÉTAT CIVIL et SECTEUR) ne permettaient pas de caractériser de façon spéciale le sous-groupe du CPEC.

A. La variable CITOYENNETÉ (nos. 04 et 14)

Tableau 1

Citoyenneté	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
Canadienne	47	92	207	95	254	94
Autre	4	8	11	5	15	6
Total	51	100	218	100	269	100

1. Observations

a) La population enseignante du collège compte à peine 6% de personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne.

b) L'échantillon du CPEC est représentatif de la population enseignante du collège quant à la citoyenneté ($X^2 = .20$; $p = .66$, n.s.).

2. Notes méthodologiques

a) Etant donné le très faible pourcentage de néo-canadiens, il faudrait que ceux-ci s'inscrivent massivement au CPEC pour qu'une tendance statistiquement significative soit décelée.

b) Cette variable ne doit pas être confondue avec la nationalité d'origine des individus.

c) L'examen de la liste des noms du personnel, tant pour l'échantillon du CPEC que pour la population, ne permet pas de croire que la nationalité d'origine donnerait un pourcentage beaucoup plus élevé de néo-canadiens, non plus qu'une non-représentativité de l'échantillon du CPEC à ce niveau.

3. Conclusion

a) L'hypothèse d'une sur-représentation des néo-canadiens au sein du CPEC ne peut être maintenue.

b) Cette variable ne reparaîtra pas dans les étapes ultérieures de l'analyse.

B. La variable EXPÉRIENCE TOTALE (nos. 08, 17, 18)

Cette variable fait partie d'un trio de variables qui concernent toutes les expériences de travail de l'enseignant.

1. Notes méthodologiques

a) Définitions

1) La variable EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (v. 09) correspond au nombre d'années d'expérience dans l'enseignement (ou dans des tâches attenantes) officiellement reconnues pour fins de classification.

2) La variable EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE (v. 10) correspond au nombre d'années d'expérience hors de l'enseignement officiellement reconnues pour fins de classification.

3) La variable EXPÉRIENCE TOTALE (v. 08) correspond à la somme arithmétique de toutes les années d'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, plus les années d'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE, comptées intégralement dans le cas des dix premières et à 50% seulement au-delà de dix ans.

b) Liens statistiques

1) Sachant que l'expérience totale (v. 08) n'est qu'une combinaison des deux autres variables, il importe de vérifier si chacune des deux composantes contribue également à déterminer le mode de variation du

Tableau 2

	PROFESS. v. 09	INDUSTR. v. 10
TOT. v. 08	.89	.37
PROFESS. v. 09	-	.01

(N=269)

produit. La petite matrice de corrélations ci-jointe (cf. Tableau 2) illustre clairement:

a) le lien très étroit (r = .89) qui unit les variables EXPÉRIENCE TOTALE et EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE;

b) le lien statistiquement très significatif ($p < .0001$), mais numériquement faible (r=.37) qui réunit les variables EXPÉRIENCE TOTALE et EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE;

c) enfin, l'absence de tout lien (r=.01) entre l'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE et l'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE.

2) Le lien faible entre les variables 08 et 10 s'explique fort probablement par la distribution très asymétrique de la variable 10 (190/269 sujets dans la catégorie "aucune expérience industrielle").

3) Les corrélations demeurent à toutes fins pratiques les mêmes (cf. Tableau 3), lorsqu'on refait les calculs avec un échantillon purifié (N=207), qui exclut les enseignants à temps partiel et ceux qui ne sont entrés en fonction qu'à l'automne 1975 (ancienneté=0).

Tableau 3

	v. 09	v. 10
v.08	.89	.33
v.09	-	-.06

(N=207)

4) Les résultats ne sont pas non plus modifiés sensiblement lorsqu'on recalcule la matrice en utilisant les variables 08 et 09 recodées (v. 17 et 19), toujours avec l'échantillon purifié (cf. Tableau 4) .

Tableau 4

	v. 09	v. 10
v.17	.83	.41
v.19	-	-.03

(N=207)

c) Conclusions

1) Il n'est pas utile de conserver la variable EXPÉRIENCE TOTALE qui dédouble à toutes fins pratiques la variable EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE.

2) Il importe de conserver la variable EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE, mais en l'utilisant surtout sous sa forme recodée dichotomique (v. 21).

C. La variable PERMANENCE (no. 06)

1. Examen critique

Cette variable est directement et étroitement reliée à la va-

Tableau 5

Ancienneté / Permanence	0-1 ans		2 ans ou +		Total	
	N	%	N	%	N	%
Permanent	3	4	180	97	183	68
Non-perm.	81	96	5	3	86	32
Total	84	100	185	100	269	100

riable "ancienneté". En effet, sauf quelques rares exceptions, tout professeur à l'emploi d'un collège durant deux années consécutives à temps plein y devient permanent. Le croisement des deux variables (cf. Tableau 5) montre clairement que 96% des individus avec moins de 2 ans d'ancienneté au collège ne sont pas permanents, tandis que 97% des enseignants avec 2 ans ou plus ont leur permanence; seules 8 personnes (3%) font exception à cette règle. Cette redondance nous amène à ne retenir qu'un des deux critères; nous retenons évidemment la jonction des deux premières années (0 et 1) de l'échelle d'ancienneté, non seulement parce qu'elle fait partie d'un continuum que nous devrons de toute façon conserver, mais surtout parce que les années de vie dans une institution constituent une variable plus pertinente que l'acquisition du statut de permanence.

2. Conclusion

Le recodage de la variable "ancienneté" sera fait de façon à joindre les deux premières catégories, qui seront interprétées comme l'équivalent de "non-permanent".

D. La variable SEXE (no. 02)

Tableau 6

Sexe	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
Masculin	32	63	155	71	187	70
Féminin	19	37	63	29	82	30
Total	51	100	218	100	269	100

1. Observations

a) La population enseignante locale compte 70% d'hommes et 30% de femmes.

b) L'échantillon du CPEC est représentatif de la population quant au sexe ($X^2 = 1.71$; $p = .64$, n.s.)[1].

2. Conclusion

a) On ne peut pas parler d'un intérêt plus grand chez les hommes qu les femmes vis-à-vis le programme du CPEC.

b) Cette variable ne reparaîtra pas dans les étapes ultérieures de l'analyse.

E. La variable ÉTAT CIVIL (no. 03)

Tableau 7

Etat civil	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
Célibataire	12	24	66	30	78	29
Marié	39	76	152	70	191	71
Total	51	100	218	100	269	100

1. Note

Le code "célibataire" inclut les personnes "divorcées". Le code "marié" inclut les personnes "séparées" et "veuves".

2. Observations

a) La population enseignante locale compte 71% d'individus mariés et 29% de célibataires.

b) L'échantillon du CPEC est représentatif de la population enseignante du collège quant à l'état civil ($X^2 = 3.03$; $p = .38$, n.s.).

3. Conclusion

a) On aurait pu penser que les célibataires, plus libres de leur temps, s'engageraient en plus grand nombre dans un programme de perfectionne-

[1] Le symbole 'X^2 correspond aux termes "chi carré".

ment pédagogique tel que le CPEC. Ce n'est pas le cas: leur participation est proportionnelle à leurs effectifs dans le collège.

b) Cette variable ne reparaîtra pas dans les étapes ultérieures de l'analyse.

F. La variable SECTEUR (no. 25)

Tableau 8

Secteur	CPEC		non-CPEC		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sc. biologiques	15	29	60	27	75	28
Sc. physiques	8	16	41	19	49	18
Sc. humaines	19	37	71	33	90	34
Lettres+Arts	9	18	46	21	55	20
Total	51	100	218	100	269	100

1. Note méthodologique

Cette variable correspond à une recodification des départements, à l'aide de la même source que dans le cas de la variable VOIE (cf. annexe A).

2. Observations

L'échantillon du CPEC est on ne peut plus représentatif de la population enseignante locale eu égard à cette variable ($X^2 = .79$; $p = .85$). L'exclusion des enseignants à temps partiel ne change strictement rien ($X^2 = 1.30$; $p = .73$), malgré les disproportions observées au sein de ce petit sous-groupe (cf. section III-A ci-dessous).

3. Conclusion

Il importe de signaler que cet équilibre entre les secteurs masque d'importantes disparités au niveau des départements que ces secteurs regroupent. L'analyse de ces disparités nous entraînerait cependant hors du champ de cette étude. Elle révèle en tout cas que l'extension du CPEC à l'intérieur de l'institution n'est pas aussi "équilibrée" que le laisseraient croire les répartitions par secteur.

III - Analyse individualisée des variables significatives

L'élagage des variables a permis de réduire à huit le nombre de variables significatives. Nous allons les examiner une à une afin de préciser l'importance de leur pouvoir discriminant, i.e. dans quelle mesure elles permettent de différencier le sous-groupe du CPEC de la population enseignante locale.

A. La variable STATUT D'EMPLOI (no. 12)

Tableau 9

Statut d'emploi	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
T. plein	51	100	176	81	227	84
T. partiel	-	-	42	19	42	16
Total	51	100	218	100	269	100

Note: C'est le statut d'emploi en 1975-76 qui est utilisé.

1. Observations

Aucun professeur a temps partiel n'est actif dans le CPEC. Que peut-on ajouter?

2. Note méthodologique

La sous-population des enseignants à temps partiel, reconnue comme sous-utilisatrice du Service PERPE, se révèle ici non-utilisatrice d'un programme de perfectionnement pédagogique. Pourtant, ces professeurs ont accès aux activités du CPEC au même titre que les professeurs à plein temps.

S'agit-il d'une sous-population qui diffère sensiblement de la population des enseignants à temps complet? Si oui, il faudrait retrancher cette sous-population de la population, non seulement parce qu'elle

est biaisée, mais surtout parce qu'elle constitue un bassin improbable d'inscriptions au CPEC.

Les quelques distributions ci-jointes (cf. Tableau 10) suffisent à illustrer les nombreuses dissemblances entre le groupe des enseignants à temps partiel et les professeurs à plein temps. S'il est vrai qu'ils ne diffèrent pas quant au sexe ou à l'état civil, on note cependant des tendances nettes ou des écarts majeurs pour les six autres variables étudiées.

On observe des tendances nettes, mais faibles ($p \approx .10$) pour les variables:

a) scolarité (sur-représentation au niveau inférieur);

b) orientation (sur-représentation au professionnel);

c) secteur (sur-représentation en lettres et sous-représentation en sciences physiques).

On note par ailleurs des écarts majeurs pour les variables suivantes:

a) âge (les professeurs à temps partiel sont beaucoup plus jeunes);

b) expérience (elle n'excède qu'exceptionnellement deux années d'expérience reconnues);

c) permanence (elle est exclue, presque par définition).

3. Conclusion

Les résultats ci-dessus confirment l'opportunité d'ajouter un critère d'exclusion additionnel, soit le statut d'emploi. Donc, dans les étapes ultérieures, l'échantillon se limitera aux seuls professeurs à temps plein.

B. La variable ÂGE (nos. 05 et 15)

1. Notes méthodologiques

a) Cette variable a été construite à partir des deux derniers chiffres de la date de naissance.

b) Il y avait trop peu d'individus ($N = 11$) pour créer une catégorie "20 à 24 ans" (cf. annexe B).

Tableau 10

Répartition en pourcentages des professeurs à temps plein (N= 227) et à temps partiel (N=42) entre les catégories de huit (8) autres variables

Variables	Statut d'emploi		Variables	Statut d'emploi	
	Temps plein	Temps partiel		Temps plein	Temps partiel
SEXE			EXPÉRIENCE TOTALE		
Masculin	69	74	0 - 4 ans	21	91
Féminin	31	26	5 - 9 ans	41	5
ÉTAT CIVIL			10 - 14 ans	18	2
Célibataire	28	33	15 ans et plus	20	2
Marié	72	67	PERMANENCE		
ÂGE			Non permanent	20	95
20 - 29 ans	28	52	Permanent	80	5
30 - 34 ans	35	21	ORIENTATION		
35 - 39 ans	17	10	Général	58	43
40 ans et plus	20	17	Professionnel	42	57
SCOLARITÉ			SECTEUR		
16 ans	26	43	Sc. biologiques	27	33
17 ans	22	12	Sc. physiques	21	5
18 ans	22	17	Sc. humaines	33	33
19 ans et plus	30	28	Lettres	19	29

Tests statistiques

SEXE:	chi carré =	0.23;	p. = .64
ÉTAT CIVIL:	" =	0.24;	p. = .63
ÂGE:	" =	10.3;	p. = .016
SCOLARITÉ:	" =	6.1 ;	p. = .11
EXPÉRIENCE TOTALE:	" =	79.5;	p. < .00000
PERMANENCE:	" =	88.2;	p. < .00000
ORIENTATION:	" =	2.59;	p. = .10
SECTEUR:	" =	7.08;	p. = .07

Tableau 11: tous les enseignants

Age	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
20-29 ans	14	27	71	33	85	32
30-34 ans	26	51	64	29	90	33
35-39 ans	7	14	35	16	42	16
40 ans +	4	8	48	22	52	19
Total	51	100	218	100	269	100

2. Observations

a) La population enseignante locale apparaît jeune: près des deux tiers (63%) n'ont pas 35 ans. Un professeur sur cinq seulement a 40 ans ou plus.

b) La distribution de l'échantillon du CPEC diffère significativement ($X^2 = 10.6$; $p = .01$) de la population enseignante locale: on y trouve beaucoup plus d'enseignants entre 30 et 34 ans et beaucoup moins d'enseignants ayant 40 ans et plus.

c) L'exclusion des enseignants à temps partiel rééquilibre la catégorie des 20-29 ans, mais ne modifie aucunement les autres proportions: l'observation b) demeure tout aussi valable (cf. Tableau 12).

3. Conclusion

a) On ne peut parler d'une tendance linéaire reliant l'âge à la participation au CPEC: les différences apparaissent dans deux catégories non-adjacentes.

b) On pourrait spontanément conclure que les professeurs plus âgés s'intéressent peu au perfectionnement pédagogique. Cependant, étant donné que cette variable est reliée à d'autres variables qui différencient également le groupe du CPEC des autres professeurs, on ne peut porter un jugement définitif sans avoir purifié ces variables des liens qu'elles entretiennent entre elles. Il est cependant logique de penser que les professeurs plus âgés, ou bien auront stabilisé leurs options pédagogiques, ou bien seront plus hésitants à se remettre en question face aux plus jeunes enseignants.

Tableau 12: temps partiel (N = 42) exclus

Age	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
20-29 ans	14	27	49	28	63	28
30-34 ans	26	51	55	31	81	35
35-39 ans	7	14	31	18	38	17
40 ans +	4	8	41	23	45	20
Total	51	100	176	100	227	100

c) En ce qui concerne le groupe sur-représenté des 30-34 ans, les répondants locaux de ce collège ont avancé deux hypothèses. D'une part, il s'agirait d'un groupe de professeurs engagés après l'accession de l'institution au statut de cegep, qui se seraient constitués en groupe d'appartenance par opposition aux enseignants, généralement plus âgés, transférés de l'institution-source. D'autre part, l'appartenance des répondants locaux eux-mêmes à ce groupe pourrait avoir accru l'intérêt de ce groupe pour une entreprise dirigée par "deux des leurs".

C. La variable SCOLARITÉ (nos. 07 et 16)

Tableau 13: tous les enseignants

Scolarité	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
14-16 ans	6	12	70	32	76	28
17 ans	10	20	45	21	55	20
18 ans	21	41	37	17	58	22
19 ans +	14	27	66	30	80	30
Total	51	100	218	100	269	100

1. Notes méthodologiques

a) Cette variable correspond aux années de scolarité officiellement reconnues pour fins de classification, donc de rémunération.

b) Le regroupement des années 14-15-16 n'a d'autre rationnel que d'éliminer des cellules quasi-vides dans l'échantillon du CPEC.

c) Le regroupement des années 19 et plus était inévitable, pour les mêmes raisons que ci-dessus. Il correspond cependant en même temps au regroupement des individus plafonnés par la convention collective quant à leur scolarité. En effet, 19 ans est un plafond qui ne peut être franchi qu'avec un doctorat (3è cycle), lequel ne peut qu'ajouter une 20ème année à la classification de l'enseignant.

2. Observations

a) Près du tiers (30%) des enseignants sont plafonnés en termes de scolarité.

b) On devrait s'attendre à ce que les professeurs plafonnés, qui n'ont rien à gagner monétairement de leur participation au CPEC, y soient fortement sous-représentés. Ce n'est pas le cas: ils s'y trouvent en nombre proportionnel à leurs effectifs (cf. Tableau 13). Ces quatorze individus obligeront à des nuances ceux qui prétendent que "l'argent" constitue le motif principal du perfectionnement des enseignants.

c) On note une sur-représentation marquée d'enseignants ayant 18 ans de scolarité reconnue. Il pourrait surtout s'agir de personnes ayant complété un diplôme de second cycle dans l'ancien système (15 + 3) et qui ne pouvaient plus progresser en scolarité à moins de s'embarquer dans des études de troisième cycle.

d) On note également une sous-représentation marquée d'enseignants qui se situent aux niveaux inférieurs de l'échelle de scolarité.

e) La dissemblance entre les deux groupes est très marquée au niveau de cette variable (X^2=17.4; p=.0009). L'effet demeure presque aussi puissant (X^2=15.5; p=.002) lorsqu'on exclut les professeurs à temps partiel (cf. Tableau 14), même si on note une diminution d'enseignants dans la catégorie inférieure, laissant croire à une sur-représentation des professeurs à temps partiel à ce niveau. La tendance est réelle (cf. Tableau 15), mais l'effet n'est pas statistiquement significatif (X^2=6.1; p=.11).

3. Conclusion

a) Les répondants locaux consultés ont noté deux hypothèses explicatives possibles de la présence d'un nombre aussi élevé d'enseignants "plafonnés": le désir de se protéger contre une éventuelle application du

Tableau 14: temps partiel (N = 42) exclus

Scolarité	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
14-16 ans	6	12	52	29	58	26
17 ans	10	20	40	23	50	22
18 ans	21	41	30	17	51	22
19 ans +	14	27	54	31	68	30
Total	51	100	176	100	227	100

"Règlement no. 4" et/ou le désir de s'insérer dans un groupe et de se créer ainsi un milieu plus personnalisé.

b) Comme l'ÂGE, cette variable est reliée non-linéairement à la participation au CPEC. Compte tenu que ces deux variables sont assez étroitement reliées, il faudrait contrôler cette interdépendance pour connaître l'effet "pur" de cette variable.

D. La variable EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (nos. 09, 19, 20)

1. Note méthodologique

Le recodage effectué ne visait qu'à éliminer les cellules vides ou quasi-vides. Un regroupement moins dense, par exemple en 8 ou 9 caté-

Tableau 15: scolarité vs statut d'emploi

Scolarité	Temps plein		Temps partiel	
	N	%	N	%
14-16 ans	58	26	18	43
17 ans	50	22	5	12
18 ans	51	22	7	17
19 ans +	68	30	12	28
Total	227	100	42	100

gories, aurait mis en évidence certains phénomènes plus frappants, dont nous reparlerons plus bas.

2. Observations

a) L'échantillon du CPEC diffère clairement (cf. Tableau 16) du reste de la population enseignante locale quant à cette variable ($X^2 = 15.5$; $p = .002$).

b) Dans l'échantillon du CPEC, les professeurs qui se trouvent aux deux extrémités de l'échelle d'expérience ('0-3' et '12+') sont sous-représentés par comparaison à leurs effectifs dans le collège.

c) Les sous-représentations ci-dessus se trouvent compensées par une nette sur-représentation du groupe '5 à 9 ans d'expérience'.

d) Si l'on reprend les calculs du Tableau 16 en excluant les 42 enseignants à temps partiel (cf. Tableau 17), la disparité entre les sous-groupes CPEC et non-CPEC s'atténue considérablement ($X^2 = 8.82$; $p = .03$), surtout parce que la sous-représentation au CPEC des individus de la catégorie '0 à 3' disparaît presque totalement. Ce qui permet de montrer que cette sous-représentation des enseignants avec peu d'expérience dépendait, non pas d'une réticence des "nouveaux" professeurs à se lancer dans du perfectionnement pédagogique, mais plutôt d'une sur-représentation massive d'enseignants à temps partiel dans cette catégorie '0 à 3'. Le changement important observé entre les tableaux 16 et 17 montre jusqu'à quel point il faut se méfier d'une interprétation hâtive,

Tableau 16: tous les professeurs

Expér. profess.	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 - 3 ans	8	16	75	35	83	31
4 - 7 ans	20	39	62	28	82	31
8 - 11 ans	18	35	37	17	55	20
12 et plus	5	10	44	20	49	18
Total	51	100	218	100	269	100

Tableau 17: temps partiel exclus

Expér. profess.	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 - 3 ans	8	16	37	21	45	20
4 - 7 ans	20	39	61	35	81	36
8 - 11 ans	18	35	35	20	53	23
12 et plus	5	10	43	24	48	21
Total	51	100	176	100	227	100

sans contrôle adéquat de toutes les variables plausibles.

3. Conclusion

Cette variable, à l'image de la variable Scolarité, entretient une relation non-linéaire avec la variable CPEC, bien que le lien soit assez faible et surtout "expliqué" par le renversement des proportions dans les deux sous-groupes supérieurs, soit "8 à 11 ans" et "12 ans et plus". Etant donné la faiblesse de l'effet observé, on peut se demander s'il résisterait à un contrôle de son interdépendance avec d'autres variables, telles l'âge, l'ancienneté ou la scolarité.

En regard de ce qui précède, la question suivante se pose: est-ce l'ÂGE ou l'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE qui "explique" le mieux la participation (ou non) au CPEC? En d'autres termes, à âge égal, est-ce que le degré d'expérience professionnelle expliquerait aussi bien le fait de participer ou non au CPEC? Et vice-versa, i.e. en contrôlant le degré d'expérience? Si l'on pouvait départager l'influence spécifique de ces deux variables, laquelle des deux serait prédominante? Présentement, à la lumière des X^2 respectifs (Age, $X^2 = 9.44$, $p = .02$; Exp. prof., $X^2 = 16.54$), c'est l'expérience professionnelle qui semble prédominer. Serait-ce toujours le cas au terme d'une procédure de contrôle de l'interdépendance?

E. La variable EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE (var. nos. 10 et 21)

Tableau 18: tous les professeurs

Expér. industr.	CPEC		non-CPEC		Total	
	N	%	N	%	N	%
Aucune	41	80	149	68	190	71
1 an +	10	20	69	32	79	29
Total	51	100	218	100	269	100

1. Note méthodologique

Etant donné le petit nombre d'enseignants possédant de l'expérience industrielle, nous avons utilisé ici le recodage dichotomique de cette variable.

2. Observations

a) Malgré une tendance à la sous-représentation dans le CPEC des enseignants avec expérience industrielle (cf. Tableau 18), l'écart entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif, puisqu'il y a plus d'une chance sur dix qu'un tel écart se produise par le seul jeu du hasard ($\chi^2 = 2.34$; $p = .12$).

b) Cependant, lorsqu'on exclut le sous-groupe des enseignants à temps partiel (cf. Tableau 19), la sous-représentation des personnes avec expérience industrielle devient statistiquement significative ($\chi^2 = 4.61$; $p = .030$).

Tableau 19: temps partiel exclus

Expér. industr.	CPEC		non-CPEC		Total	
	N	%	N	%	N	%
Aucune	41	80	111	63	152	67
1 an +	10	20	65	37	75	33
Total	51	100	176	100	227	100

3. Conclusion

En raison de l'interdépendance probable entre cette variable et

l'orientation générale ou professionnelle de l'enseignant, il faudrait purifier l'effet observé de l'influence de cette interdépendance entre les deux variables. En effet, si l'appartenance du professeur au groupe général ou professionnel peut "expliquer" sa participation au CPEC, l'acquisition ou non d'une expérience industrielle ne constitue pas une "cause" plausible en soi, mais devient un effet concomitant de l'effet principal.

F. La variable ANCIENNETÉ (nos. 11, 22, 23)

1. Note

Nous avons effectué le recodage de façon à regrouper, à quelques rares exceptions près, les professeurs non-permanents (ancienneté = 0 ou 1 an) dans la première catégorie de la variable.

2. Observations

a) En termes d'ancienneté (cf. Tableau 20), le groupe du CPEC se distingue nettement du reste de la population locale ($X^2 = 28.53$; $p = .00003$). On remarque au sein du CPEC une sous-représentation des deux catégories extrêmes: les nouveaux arrivés au collège et les plus anciens; elle est compensée par une sur-représentation des deux catégories centrales.

b) L'observation qui précède n'est pas sans faire penser au déséquilibre observé dans le cas de la variable EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (cf. section D.2 ci-dessus). Cette similitude n'est guère étonnante lorsqu'on connaît le lien qui unit ces deux variables; le coefficient de cor-

Tableau 20

Ancienneté	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
0, 1 an	4	8	80	37	84	31
2 à 4	19	37	45	21	64	24
5 à 7	25	49	53	24	78	29
8 et +	3	6	40	18	43	16
Total	51	100	218	100	269	100

Tableau 21: temps partiel (N=42) exclus

Ancienneté	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
0, 1 an	4	8	39	22	43	19
2 à 4	19	37	45	26	64	28
5 à 7	25	49	52	29	77	34
8 et +	3	6	40	23	43	19
Total	51	100	176	100	227	100

rélation entre les deux variables brutes (09 et 11) se chiffre à 0.73 (dl = 267; $p < .000$), et demeure à 0.63 avec la forme recodée de ces deux variables (v. 20 et 22). Le coefficient de corrélation n'est pas suffisamment élevé pour parler de dédoublement, mais le recoupement est pour le moins important. Il semble donc qu'une forte proportion des enseignants de ce collège ont accumulé la majeure partie (ou la totalité) de leur expérience professionnelle comme enseignants à temps plein dans cette institution.

c) Le déséquilibre demeure très grand, lorsqu'on exclut les enseignants à temps partiel ($X^2 = 16.54$; $p = .00125$), même si la sous- représentation de la catégorie "0, 1 an" s'atténue considérablement, du fait que presque tous les enseignants à temps partiel faisaient partie de cette catégorie (cf. Tableau 5, variable PERMANENCE).

3. Conclusion

Le même type de discussion rédigé dans la conclusion de la variable précédente s'appliquerait ici quasi-intégralement, puisque la variable ANCIENNETE est, elle aussi, reliée étroitement à l'AGE.

G. La variable VOIE (no. 24)

1. Note méthodologique

Cette variable correspond à une recodification des départements d'appartenance des enseignants (cf. annexe A) selon le système utilisé par la DGEC, dans les "Cahiers de l'Enseignement collégial 1973-74", pour distinguer les disciplines (voie générale) des spécialités (voie professionnelle).

Tableau 22

Voie	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
Générale	38	75	108	50	146	54
Profess.	13	25	110	50	123	46
Total	51	100	218	100	269	100

2. Observations

a) Le groupe du CPEC est nettement sur-représenté en professeurs des disciplines de base ($X^2 = 8.38$; $p = .004$), à moins qu'il ne s'agisse plutôt d'une sous-représentation des enseignants des spécialités professionnelles. Dans la mesure où la participation au CPEC est encore très restreinte, la seconde formulation est sûrement plus juste.

b) L'exclusion des enseignants à temps partiel atténue à peine les disparités observées ($X^2 = 6.75$; $p = .009$).

3. Conclusion

Devant cette sous-représentation, les répondants locaux ont immédiatement formulé l'hypothèse interprétative suivante: s'il y a sous-représentation des enseignants de la voie professionnelle, c'est probablement dû au fait qu'on retrouve dans ce groupe une plus forte proportion de personnes déjà détentrices d'un diplôme en pédagogie. Nous avons alors examiné ensemble le tableau croisé des variables Diplôme en pédagogie vs Voie (reproduit dans le Tableau 23), et constaté la présence d'une tendance dans ce sens, mais non-significative statistiquement ($p = .13$). Il faut conséquemment rejeter cette hypothèse et chercher ailleurs la cause de cette sous-représentation. Doit-on penser que ce phénomène serait relié au jeu d'autres variables, telles l'ÂGE, ou l'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, ou encore à des attitudes spécifiques que partagent les personnes de la voie professionnelle vis-à-vis le perfectionnement pédagogique par opposition au perfectionnement académique dans la discipline? Cette piste vaudrait d'être approfondie.

Tableau 23

DISTRIBUTION CROISEE:

*VAR.NO.30 / *ORIENTATION		Sans diplôme 0	Avec diplôme 1	TOTAL
Générale	1	65	57	122
		54.2	65.5	58.9
		53.3	46.7	
		31.4	27.5	
Professionnelle	2	55	30	85
		45.8	34.5	41.1
		64.7	35.3	
		26.6	14.5	
TOTAL		120	87	207
XT		58.0	42.0	100.0

CHI2 CORRIGE = 2.23637 N. DE VALEURS ATTENDUES < 5 = 0
DEGRE DE LIBERTE = 1. N. DE VALEURS ATTENDUES < 1 = 0
PROBABILITE = .13086

PHI = .10394
CRAMER "V" = .10394
COEFFICIENT DE CONTINGENCE = .10338

NOMBRE D'OBSERVATIONS REJETEES = 0

Tableau A-53

Diplôme en pédagogie (VB) Orientation

Note. Ce tableau est extrait du texte suivant:

GAGNE, F. (1976) Analyse des caractéristiques socio-professionnelles de la population enseignante active du collège A. Montréal: INRS-Education, document R-081.

H. La variable DIPLÔME EN PÉDAGOGIE (nos. 28 à 30)

Tableau 24

Diplôme en Pédagogie	CPEC		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%
Aucun diplôme	42	84	64	41	106	51
Diplôme	8	16	76	48	84	41
Etude en cours	-	-	17	11	17	8
Total	50	100	157	100	207	100

1. Note méthodologique

a) Le recodage effectué permet d'abord de créer trois niveaux de formation en pédagogie: 1. l'absence totale de crédits en ce domaine; 2. la présence de crédits, mais sans diplôme achevé; 3. la possession d'un diplôme (ENET, B.Péd., Brevet A, etc.).

b) Nous avons de plus exclus des catégories 2 et 3 les professeurs-étudiants du CPEC, identifiés par le biais d'une autre variable.

c) Ont été exclus du Tableau 24 les enseignants à temps partiel et les nouveaux arrivés de l'automne 1975 (N = 20).

2. Observations

a) Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les enseignants qui possèdent un diplôme en pédagogie (autre que le CPEC) sont sous-représentés dans l'échantillon du CPEC. Déjà, on peut s'étonner que huit (8) personnes possédant un tel diplôme soient actives dans le CPEC (cf. Tableau 24).

b) En conséquence, cette variable différencie nettement l'échantillon du CPEC du reste de la population enseignante locale ($X^2 = 29.07$; $p = .00002$).

c) Il est curieux de constater qu'aucune des 17 personnes qui ont entrepris des études pédagogiques sans les compléter ne se retrouvent parmi le groupe du CPEC. Ces personnes ont-elles fait une demande de transfert de crédits? Si non, pourquoi? Il serait intéressant d'approfondir les motifs de ce non-achèvement[1].

---

[1] Les répondants locaux ont expliqué qu'aucune publicité n'avait été faite sur les possibilités de transferts de crédits.

3. Conclusion

Spontanément, nous anticipions l'absence dans le CPEC d'enseignants possédant déjà un autre diplôme en pédagogie, ce qui nous aurait conduits à utiliser cette variable comme critère de sélection d'un sous-échantillon, de la même façon que pour le STATUT D'EMPLOI. La présence de ces huit cas exceptionnels est d'autant plus remarquable que les politiques régissant la classification des professeurs du niveau collégial ne permettent pas le dédoublement des diplômes: un seul sera reconnu.

IV - Résumé de l'analyse individualisée des variables

Cette section nous permettra d'abord de résumer la longue analyse qui précède en hiérarchisant les variables selon leur effet brut sur la variable CPEC. Dans un second temps, nous tenterons par une autre technique d'illustrer la spécificité du sous-groupe des participants au CPEC.

A. Hiérarchisation des variables

1. Variables ÉLIMINÉES

a) CITOYENNETÉ

Le groupe du CPEC est représentatif. Cette observation a cependant peu de signification, du fait que les enseignants non-canadiens ne comptent que pour 5.6% de la population enseignante totale (N = 15).

b) EXPÉRIENCE TOTALE

Elle fut éliminée parce qu'elle dédoublait la variable Expérience professionnelle.

c) PERMANENCE

Elle fut éliminée parce qu'elle dédoublait un découpage dichotomique (1 an ou moins vs 2 ans ou plus) de la variable ANCIENNETÉ.

2. Variables SANS RELATION

a) SEXE
b) ÉTAT CIVIL
c) SECTEUR

Dans ces trois cas, l'échantillon du CPEC est représentatif de la populaiton.

3. Cas frontière

La variable EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE se situe tout juste au-deçà ($p = .07$) du seuil habituel (.05) de signification statistique. Etant donné sa proximité, nous avons tenu à signaler les tendances qui différencient le plus le groupe du CPEC des professeurs hors du CPEC.

a) Les professeurs qui ont la plus longue expérience professionnelle (15 ans ou plus) dans l'enseignement sont quasi-absents de ce programme: 7% contre 23% hors du CPEC.

b) Par ailleurs, les professeurs qui ont un peu d'expérience (5 à 9 ans) se retrouvent majoritaires au sein du groupe du CPEC (53%), alors que le pourcentage correspondant hors du CPEC n'est que 38%.

4. Variables en relation PLUS OU MOINS ÉTROITE

a) AGE

1) Les professeurs les plus âgés (40 ans et plus) sont en grande partie absents du CPEC: 8% vs 23% parmi les non-inscrits au CPEC.

2) Plus de la moitié (51%) des professeurs inscrits au CPEC ont entre 30 et 34 ans; chez les non-inscrits le pourcentage correspondant n'est que 31%.

b) EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE

Seulement 20% des professeurs inscrits au CPEC ont au moins une année d'expérience industrielle (hors de l'enseignement), cependant que 37% des professeurs non-inscrits au CPEC appartiennent à cette catégorie.

5. Variables en relation ÉTROITE

Les trois variables ci-dessous sont en ordre décroissant d'importance.

a) ANCIENNETÉ

1) Pas plus de 8% des professeurs inscrits au CPEC sont NON-PERMANENTS, alors qu'ils comptent pour 22% des professeurs à temps plein non-inscrits au CPEC. A quelques exception près, les professeurs nouvellement engagés dans ce collège ne se sont pas inscrits au CPEC.

2) Ce critère était tellement net dans le cas des nouveaux arrivants (zéro années d'ancienneté) que nous avons refait plusieurs tableaux en excluant les 20 professeurs à temps plein engagés depuis moins d'un an.

3) A l'autre extrémité du continuum de l'ancienneté, les enseignants qui ont 8 ans ou plus d'ancienneté sont également peu représentés dans le CPEC (6%), alors qu'ils comptent pour 23% des professeurs non-inscrits au CPEC.

b) SCOLARITÉ

1) Les professeurs avec un minimum de scolarité (14 à 16 ans) sont peu représentés dans le CPEC: 12% vs 29% hors du CPEC.

2) Les professeurs qui ont 18 ans de scolarité sont sur-représentés au sein du CPEC: 41% vs 17% hors du CPEC. Viennent-ils chercher la 19ème année qui leur donnera le maximum atteignable sans doctorat?

3) Phénomène étonnant: on retrouve dans le groupe du CPEC presque autant de professeurs avec 19 ans de scolarité reconnue, donc plafonnés, que dans le groupe hors du CPEC (environ 30% dans les deux cas).

c) VOIE OU ORIENTATION

Le groupe du CPEC ne compte que 25% d'enseignants rattachés aux spécialités de la VOIE PROFESSIONNELLE, alors que ces personnes comptent pour 50% du groupe non-inscrit au CPEC.

6. Variables en relation TRÈS ÉTROITE

Les deux variables ci-dessous sont en ordre décroissant d'importance.

a) STATUT D'EMPLOI

AUCUN des 42 professeurs à temps partiel ne fait partie du groupe du CPEC. Ce critère était tellement important que nous avons refait tous les tableaux croisés en excluant ces 42 personnes.

b) DIPLÔME EN PÉDAGOGIE

Même si 8 enseignants possédant un diplôme en pédagogie ont quand même tenu à s'inscrire au CPEC, leur pourcentage (16%) dans ce groupe est bien inférieur au pourcentage de ces personnes (59%) parmi les enseignants qui ne font pas partie du CPEC. La possession d'un diplôme en pédagogie demeure donc un critère primordial de non-participation au CPEC.

B. Illustration des zones de spécificité

Le texte qui suit, et la Figure 1 qui l'accompagne, visent à illustrer l'impact sélectif d'u.. processus d'élimination progressive de divers sous-groupes sur les deu sous-populations (CPEC vs non-CPEC).

Figure 1. Illustration de la spécificité de la clientèle du CPEC.

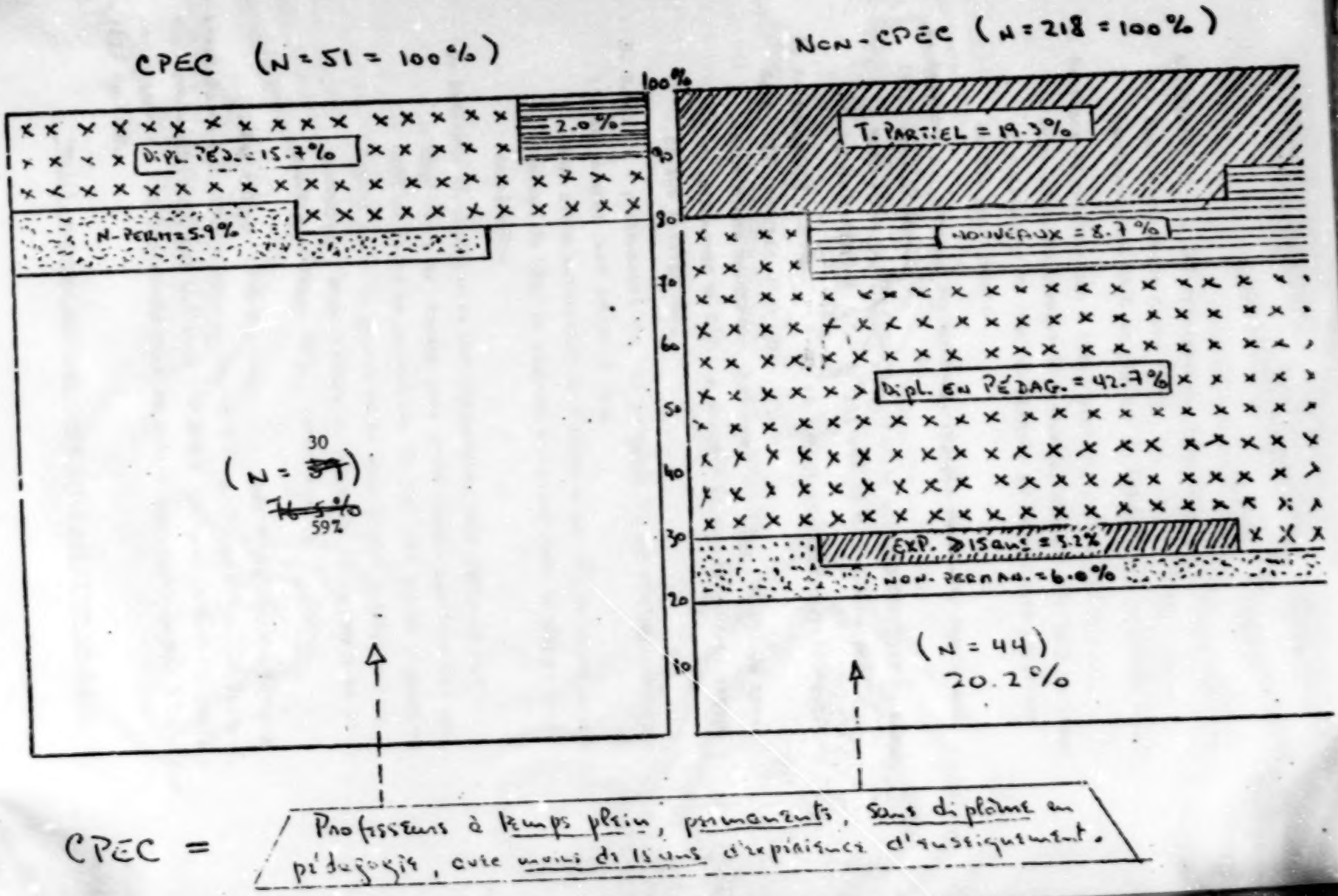

1. Au départ, il y a 269 enseignants, dont 51 au CPEC.
   - Nous avons moins d'une chance sur cinq (19%) de tirer un professeur du CPEC en pigeant au hasard dans le groupe total.

2. Retirons 42 professeurs à temps partiel, dont aucun du CPEC.
   - Nous avons maintenant 22.5 chances sur 100 (51/227) de tirer un professeur du CPEC en pigeant au hasard dans ce groupe de 227 enseignants.

3. Retirons 20 nouveaux professeurs, engagés seulement depuis août 1975, dont UN du CPEC.
   - Nous avons maintenant 24.2 chances sur 100 (50/207) de tirer un professeur du CPEC en pigeant au hasard dans ce groupe.

4. Retirons 101 professeurs qui détiennent un diplôme en pédagogie dont HUIT inscrits au CPEC.
   - Nous avons maintenant 2 chances sur cinq (39.6%) de tirer un professeur du CPEC en pigeant au hasard dans ce groupe de 106 enseignants.

5. Retirons 7 professeurs qui ont au moins 15 ans d'expérience dans l'enseignement dont AUCUN du CPEC.
   - Nous avons maintenant 42.4 chances sur 100 de tirer un professeur du CPEC en pigeant au hasard dans ce groupe de 99 enseignants.

6. Retirons 16 professeurs non-permanents, dont TROIS du CPEC.
   - Nous avons maintenant près d'une chance sur deux (47 sur 100) de tirer un professeur du CPEC (N = 39) en pigeant au hasard parmi ce groupe de 83 enseignants à temps plein, permanents, sans diplôme en pédagogie, avec moins de 15 ans d'expérience dans l'enseignement.

Par ce processus d'élimination, nous avons extrait 80% des enseignants non-CPEC, contre seulement 24% du groupe CPEC. Ce faisant, nous avons multiplié par 2.5 fois (de 20% à 50%) nos chances de prédire correctement si le professeur tiré au hasard appartient ou non à la clientèle du CPEC.

"Voilà, madame, pourquoi votre fille est CPEC" (Molière)

C. Estimation de la clientèle future

Partant des calculs qui précèdent, on peut estimer comme suit la clientèle totale qui pourrait éventuellement s'inscrire au CPEC et achever le programme. Aux 51 individus NON-INACTIFS déjà inscrits, il faut d'abord ajouter les 44 personnes du groupe non-CPEC qui n'ont pas été éliminés par les cinq soustractions successives. De plus, il faudrait ajouter à ce groupe un pourcentage des 174 non-CPEC (218-44) restants qui serait proportionnel au taux des sujets CPEC éliminés par le processus, soit 24%. Ce calcul ajoute 42 personnes. Il faudrait donc ajouter 86 personnes aux 51 déjà inscrites, ce qui donnerait une clientèle "possible" de près de 140 personnes.

Toutefois, dans la mesure où nous n'avons pas épuisé dans cette étude le bassin des variables pouvant permettre de discriminer les deux sous-populations, le chiffre ci-dessus doit être considéré comme un maximum. Quant au minimum, on pourrait plus sommairement l'estimer en coupant par deux la clientèle future estimée. Notre estimé se situerait alors entre 100 et 140 personnes. Il sera intéressant de ré-examiner ces prédictions dans cinq ans!

V - Conclusion...temporaire

Nous tenons à signaler que deux pièces importantes manquent à cette étude sur la représentativité de la clientèle du CPEC.

a) Une analyse statistique plus poussée, à l'aide d'une technique nommée "Multiple Nominal Analysis", devait permettre de contrôler les interdépendances entre les diverses variables indépendantes et de préciser, ce faisant, la hiérarchie de ces variables quant à leur pouvoir "explicatif" de la participation des individus au CPEC.

b) L'ensemble de l'analyse, y compris la partie ci-dessus, devait être répété avec les données d'un second collège, de façon à vérifier si les résultats observés dans un collège pouvaient être reproduits.

Dans le cas de la première "pièce", le travail est presqu'achevé, puisque toutes les compilations statistiques ont été effectuées; il reste à en faire l'analyse et à rédiger le rapport. Dans le cas de la contre-vérification avec un second échantillon, l'étude est également très avancée, puisque là aussi la cueillette des données et les compilations statistiques sont achevées.

L'équipe d'évaluation espère que ses successeurs pourront réouvrir ces dossiers et compléter cette analyse.

Annexe A

Description du fichier de données sociologiques sur les enseignants

var. no	recodage	Source	Longueur	Position	Titre	Valeurs
01	-	-	1	1	CPEC	¥=non-CPEC; 1=CPEC-1973; 2=CPEC-1974; 3=CPEC-1975
02	-	-	1	3	Sexe	1=masculin; 2=féminin
03	-	-	1	5	Etat civil	1=célibataire; 2=marié
04	-	-	2	7/8	Citoyenneté	01 à 34 (cf. liste jointe)
05	-	-	2	10/11	Année de naissance	2 derniers chiffres de l'année
06	-	-	1	13	Permanence	P=permanent; ¥=non-permanent
07	-	-	2	15/16	Scolarité	Nombre d'années
08	-	-	2	18/19	Expérience	"
09	-	-	2	21/22	Expér. professionnelle	"
10	-	-	2	24/25	Expér. industrielle	"
11	-	-	2	27/28	Ancienneté	"
12	-	-	1	30	Statut d'emploi	1=t.complet; ¥=non-t.complet
13	-	-	3	32/34	Département	(cf. liste jointe)
14	R	4	1	36	Citoyenneté recodée	1=1; ¥=autres valeurs ≠ de 1
15	R	5	1	38	Age	1=54 à 46; 2=45 à 41; 3=40 à 36; 4=35 et moins
16	R	7	1	40	Scolarité recodée	1=14,15,16 ans; 2=17; 3=18; 4=19 et plus
17	R	8	1	42	Expérience recodée A	1=0,1,2; 2=3,4,5;...9=24+
18	R	8	1	44	Expérience recodée B	1=0 à 4; 2=5 à 9; 3=10 à 14; 4= 15 et plus
19	R	9	1	46	Exp. profes. rec. A	cf. variable 17
20	R	9	1	48	Exp. profes. rec. B	1=0 à 3; 2=4 à 7; 3=8 à 11; 4= 12 et plus
21	R	10	1	50	Exp. indust. rec. A	¥=0; 1=1 et plus
22	R	11	1	52	Ancienneté recodée	1=0,1; 2=2,3,4; 3=5,6,7; 4=8 et plus
23	R	11	1	54	Ancienneté recodée	¥=0; 1=1 ou plus
24	R	13	1	56	Orientation (v.13 rec.)	cf. liste jointe
25	R	13	1	58	Secteur (v.13 recodée)	cf. liste jointe
26	R	1	1	60	PERFORMA recodé	¥=¥; 1=1,2,3
27	-	-	-	-	(Réservé par l'informatique)	
28	-	-	1		Diplôme Pédagogie	¥=nil; 1=ENET,B.Péd.etc; 2=CAPES; 3=CPEC; 4=crédits partiels
29	R	28	1		Dip.Péd. recodé	
30	R	28	1		Dip.Péd. recodé	

Citoyenneté

01 - Canadienne	18 - Marocaine
02 - Algérienne	20 - Polonaise
04 - Belge	22 - Vietnamienne
06 - Egyptienne	24 - Américaine
08 - Espagnole	26 - Zaïro
10 - Française	28 - Uruguaine
12 - Haïtienne	30 - Luxembourgoise
14 - Indonésienne	32 - Juive
16 - Libanaise	34 - Allemande

Départements

Var. 24	Var. 25		Var. 24	Var. 25	
1	1	101 Biologie	2	3	310 Techniques policières
1	1	109 Education physique	1	3	320 Histoire & Géographie
2	1	140 Tech. laboratoire médical	1	3	340 Philosophie
2	1	141 Inhalothérapie	1	3	350 Psychologie et Sciences religieuses
2	1	142 Médecine nucléaire	2	3	351 Technique d'éducation spécialisée
2	1	144 Techniques de réadaptation	2	3	387 Sciences sociales
2	1	145 Techniques des sciences naturelles	2	3	388 Assistance sociale
2	1	180 Techniques infirmières	2	3	410 Techniques administratives
1	2	201 Mathématiques	2	3	412 Secrétariat enseig.
1	2	202 Chimie	2	3	420 Informatique enseig.
1	2	203 Physique	1	4	501 Français
2	2	240 Génie civil	1	4	507 Langues étrangères modernes
2	2	241 Technique de la mécanique	1	4	510 Arts & Arts plastiques
1	2	242 Sciences graphiques	1	4	550 Musique
2	2	243 Electrotechnique	2	4	570 Graphisme

Annexe B

Distribution de la population entre les catégories des variables originelles et construites (recodées)

Distribution de fréquences des variables sociologiques tirées du fichier du personnel

	Nombre	%
01 - Code CPEC		
0. Non-CPEC	218	81.0
1. CPEC - Admis en 1973-74	20	7.4
2. " " en 1974-75	24	8.9
3. " " en 1975-76	7	2.6
Total[1]:	269	100.0
02 - Sexe		
1. Masculin	187	69.5
2. Féminin	82	30.5
03. Etat civil		
1. Célibataire	78	29.0
2. Marié	191	71.0
04. Citoyenneté		
1. Canadienne	254	94.4
4. Belge	1	0.4
8. Espagnole	2	0.7
10. Française	7	2.6
18. Marocaine	1	0.4
20. Polonaise	1	0.4
26. Zaïro	1	0.4
28. Uruguaine	1	0.4
34. Allemande	1	0.4
05. Année de naissance (âge)		
1913 (62 ans)	1	0.4
1919 (56 ans)	2	0.7
1921 (54 ans)	2	0.7
1922 (53 ans)	1	0.4
1923 (52 ans)	2	0.7
1924 (51 ans)	3	1.1
1925 (50 ans)	1	0.4
1927 (48 ans)	3	1.1
1928 (47 ans)	3	1.1
1929 (46 ans)	6	2.2
1930 (45 ans)	6	2.2
1931 (44 ans)	5	1.9
1932 (43 ans)	2	0.7
1933 (42 ans)	4	1.5

[1] Le total ne sera pas répété pour les autres variables, étant toujours le même, soit 269.

05. (suite)	Nombre	%
1934 (41 ans)	8	3.0
1935 (40 ans)	3	1.1
1936 (39 ans)	4	1.5
1937 (38 ans)	6	2.2
1938 (37 ans)	6	2.2
1939 (36 ans)	16	5.9
1940 (35 ans)	10	3.7
1941 (34 ans)	10	3.7
1942 (33 ans)	19	7.1
1943 (32 ans)	17	6.3
1944 (31 ans)	27	10.0
1945 (30 ans)	17	6.3
1946 (29 ans)	23	8.6
1947 (28 ans)	19	7.1
1948 (27 ans)	9	3.3
1949 (26 ans)	13	4.8
1950 (25 ans)	10	3.7
1951 (24 ans)	6	2.2
1952 (23 ans)	3	1.1
1953 (22 ans)	1	0.4
1954 (21 ans)	1	0.4
06. Permanence		
0. Non-permanent	86	32.0
1. Permanent	183	68.0
07. Scolarité		
14 ans	9	3.3
15 ans	26	9.7
16 ans	41	15.2
17 ans	55	20.4
18 ans	58	21.6
19 ans	73	27.1
20 ans	6	2.2
21 ans	1	0.4
08. Expérience totale		
Nil	40	14.9
1 an	9	3.3
2 ans	8	3.0
3 ans	10	3.7
4 ans	18	6.7
5 ans	15	5.6
6 ans	17	6.3
7 ans	26	9.7
8 ans	17	6.3
9 ans	20	7.4
10 ans	8	3.0
11 ans	11	4.1
12 ans	8	3.0

08. (suite)	Nombre	%
13 ans	7	2.6
14 ans	9	3.3
15 ans	5	1.9
16 ans	10	3.7
17 ans	3	1.1
18 ans	4	1.5
19 ans	3	1.1
20 ans	6	2.2
21 ans	2	0.7
22 ans	4	1.5
23 ans	3	1.1
24 ans	1	0.4
25 ans	2	0.7
26 ans	1	0.4
31 ans	1	0.4
34 ans	1	0.4
09. Expérience professionnelle		
Nil	43	16.0
1 an	14	5.2
2 ans	15	5.6
3 ans	11	4.1
4 ans	21	7.8
5 ans	20	7.4
6 ans	18	6.7
7 ans	23	8.6
8 ans	18	6.7
9 ans	19	7.1
10 ans	10	3.7
11 ans	8	3.0
12 ans	5	1.9
13 ans	8	3.0
14 ans	6	2.2
15 ans	1	0.4
16 ans	4	1.5
17 ans	4	1.5
18 ans	3	1.1
19 ans	2	0.7
20 ans	3	1.1
21 ans	4	1.5
22 ans	4	1.5
23 ans	1	0.4
25 ans	1	0.4
26 ans	1	0.4
31 ans	1	0.4
34 ans	1	0.4
10. Expérience industrielle		
Nil	190	70.6
1 an	10	3.7
2 ans	10	3.7
3 ans	13	4.8
4 ans	10	3.7

10. (suite)	Nombre	%
5 ans	10	3.7
6 ans	8	3.0
7 ans	4	1.5
8 ans	1	0.4
9 ans	2	0.7
10 ans	3	1.1
11 ans	5	1.9
12 ans	1	0.4
14 ans	1	0.4
16 ans	1	0.4

11. Ancienneté		
Nil	60	22.3
1 an	24	8.9
2 ans	19	7.1
3 ans	19	7.1
4 ans	26	9.7
5 ans	28	10.4
6 ans	25	9.3
7 ans	25	9.3
8 ans	8	3.0
9 ans	8	3.0
10 ans	7	2.6
11 ans	1	0.4
12 ans	2	0.7
13 ans	2	0.7
14 ans	4	1.5
16 ans	1	0.4
17 ans	3	1.1
18 ans	2	0.7
22 ans	1	0.4
23 ans	2	0.7
24 ans	1	0.4
28 ans	1	0.4

12. Statut d'emploi		
1. Temps complet	227	84.4
2. Temps partiel	42	15.6

13. Département		
101 Biologie	11	4.1
109 Education physique	12	4.5
140 Techniques de laboratoire médical	7	2.6
141 Inhalothérapie	2	0.7
142 Médecine nucléaire	3	1.1
144 Techniques de réadaptation	10	3.7
145 Tech. des sciences naturelles	1	0.4
180 Techniques infirmières	29	10.8

13. (suite)	Nombre	%
201 Mathématiques	15	5.6
202 Chimie	6	2.2
203 Physique	6	2.2
240 Génie civil	6	2.2
241 Techniques de la mécanique	5	1.9
242 Sciences graphiques	2	0.7
243 Electrotechnique	9	3.3
310 Techniques policières	4	1.5
320 Histoire & Géographie	9	3.3
340 Philosophie	22	8.2
350 Psychologie & Sc. religieuses	11	4.1
351 Tech. d'éducation spécialisée	8	3.0
387 Sciences sociales	7	2.6
388 Assistance sociale	7	2.6
410 Techniques administratives	16	5.9
412 Secrétariat enseig.	1	0.4
420 Informatique enseig.	5	1.9
501 Français	24	8.9
507 Langue étrangères modernes	5	1.9
510 Arts & Arts plastiques	9	3.3
550 Musique	14	5.2
570 Graphisme	3	1.1
14. Citoyenneté*		
1. Citoyen canadien	254	94.0
2. Autre	15	16.0
15. Age*		
1. 20 - 29 ans	85	31.6
2. 30 - 34 ans	90	33.5
3. 35 - 39 ans	42	15.6
4. 40 ans et plus	52	19.3
16. Scolarité*		
1. 14 à 16 ans	76	28.3
2. 17 ans	55	20.4
3. 18 ans	58	21.6
4. 19 ans et plus	80	29.7
17. Expérience totale*		
1. 0 à 2 ans	57	21.2
2. 3 à 5 ans	43	16.0
3. 6 à 8 ans	60	22.3
4. 9 à 11 ans	39	14.5
5. 12 à 14 ans	24	8.9
6. 15 à 17 ans	18	6.7
7. 18 à 20 ans	13	4.8
8. 21 à 23 ans	9	3.3
9. 24 ans et plus	6	2.2

		Nombre	%
18.	Expérience totale**		
	1. 0 à 4 ans	85	31.6
	2. 5 à 9 ans	95	35.3
	3. 10 à 14 ans	43	16.0
	4. 15 ans et plus	46	17.1
19.	Expérience professionnelle*		
	1. 0 à 2 ans	72	26.8
	2. 3 à 5 ans	52	19.3
	3. 6 à 8 ans	59	21.9
	4. 9 à 11 ans	37	13.8
	5. 12 à 14 ans	19	7.1
	6. 15 à 17 ans	9	3.3
	7. 18 à 20 ans	8	3.0
	8. 21 à 23 ans	9	3.3
	9. 24 ans et plus	4	1.5
20.	Expérience professionnelle**		
	1. 0 à 3 ans	83	30.9
	2. 4 à 7 ans	82	30.5
	3. 8 à 11 ans	55	20.4
	4. 12 ans et plus	49	18.2
21.	Expérience industrielle*		
	0. Sans expérience (zéro)	190	70.6
	1. Avec expérience (1 an et plus)	79	29.4
22.	Ancienneté*		
	1. Zéro ou 1 an (non-permanent)	84	31.2
	2. 2 à 4 ans	64	23.8
	3. 5 à 7 ans	78	29.0
	4. 8 ans et plus	43	16.0
23.	Ancienneté**		
	0. Zéro année	60	22.3
	1. Un an ou plus	209	77.7
24.	Voie (Orientation)		
	1. Générale	146	54.3
	2. Professionnelle	123	45.7
25.	Secteur		
	1. Sc. et tech. biologiques	75	27.9
	2. Sc. et tech. physiques	49	18.2
	3. Sc. et tech. humaines et adm.	90	33.5
	4. Arts et lettres	55	20.4

		Nombre	%
26.	Code CPEC*		
	0. Non-CPEC	218	81.0
	1. CPEC	51	19.0
27.	(inutilisé)		
28.	Diplôme en pédagogie		
	0. Nil	99	47.8
	1. Diplôme ENET, B. Péd., etc.	75	36.2
	2. CAPES (U. de Sherbrooke)	9	4.3
	3. CPEC	3	1.4
	4. Etudes partielles	21	10.1
29.	Diplôme en pédagogie*		
	0. Aucun diplôme (autre que le CPEC	106	51.2
	1. Diplôme achevé	84	40.6
	2. Etudes partielles (hors CPEC)	17	8.2
30.	Diplôme en pédagogie**		
	0. Sans diplôme	123	59.4
	1. Avec diplôme	84	40.6

Note: les variables 28 à 30 portent sur une sous-population de 207 enseignants. Sont exclus 42 enseignants à temps partiel et 20 enseignants nouvellement engagés en septembre 1975.